



LES SCIENCES AU COLLEGE



En 6ème, les élèves reçoivent un enseignement

- 1h en Sciences physiques par semaine,
- 1h30 en SVT
- 1h30 en Technologie.



Les cours ont lieu dans des salles dédiées à ces trois disciplines, au 2ème étage.

Les cours de sciences bénéficient d'effectif réduit pour manipuler, modéliser, fabriquer et étudier dans des conditions favorables à la sécurité et à la pédagogie.

Tout au long de leur scolarité au collège, les élèves apprennent à développer leur autonomie et leurs compétences dans la démarche scientifique.

